

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2020**

Délibération
n° 2020.06.081

**Mesures
d'indemnisation
tarifaires pour les
abonnés aux
transports scolaires
non-urbains de
GrandAngoulême**

LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visioconférence suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 juin 2020**

Secrétaire de séance : Thierry MOTEAU

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Serges DAVID, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Annie MARC à Yannick PERONNET, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY

Excusé(s) :

Françoise DELAGE, Gérard ROY,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2020

**DELIBERATION
N° 2020.06.081**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

MESURES D'INDEMNISATION TARIFAIRES POUR LES ABONNES AUX TRANSPORTS SCOLAIRES NON-URBAINS DE GRANDANGOULEME

Face à la propagation du virus covid-19, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par l'article 4 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020.

Dans ce contexte, le gouvernement a prescrit, par décret n°2020-293 du 23 mars 2020, tel que modifié en dernier lieu par le décret n°2020-400 du 5 avril 2020, des mesures applicables à l'ensemble du territoire métropolitain de la République tendant à préserver autant que possible la santé publique.

Pour s'inscrire dans la mise en œuvre de ces mesures, et notamment la fermeture des établissements scolaires, la communauté d'agglomération a suspendu l'ensemble des services de transports scolaires non-urbains dès le 16 mars. Les services à destination des collèges reprennent à compter du 18 mai. Aussi, et pour prendre en compte cette situation inédite, il est proposé de mettre en place des mesures tarifaires compensatoires pour les abonnés aux transports scolaires non-urbains de GrandAngoulême, en cohérence avec les mesures proposées pour les abonnés annuels scolaires du réseau Möbius.

Cette indemnisation se traduira par une réduction de 20% appliqués à l'ensemble des abonnements pour la rentrée 2020-21, équivalent à une indemnisation de deux mois d'abonnement. Cette mesure compensatoire représente une perte de recette estimée à 25 000 € TTC.

Je vous propose

D'APPROUVER la mesure d'indemnisation des abonnés des services de transports scolaires non-urbains de GrandAngoulême détaillée ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

17 juin 2020

Affiché le :

17 juin 2020